

Paris, le 14 octobre 2024

**L'ensemble des organisations syndicales  
représentatives**

A

**Madame Anne GENETET**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

**Objet : dépôt d'une alerte sociale**

Madame la Ministre,

Alors que toutes les études internationales affichent le système éducatif français comme étant l'un de ceux où les inégalités scolaires se creusent et sont particulièrement marquées socialement, où les enseignant-es travaillent plus pour un salaire inférieur, où les classes sont chargées, le projet de budget 2025 présenté cette semaine par le gouvernement envisage des retraits d'emplois d'une ampleur dévastatrice.

Une ligne rouge est franchie : au moment où l'École publique va mal, la seule réponse du gouvernement est de fermer des postes et donc de maintenir l'illusion qu'on peut faire mieux avec moins.

La baisse de la démographie scolaire apporte pourtant l'occasion d'améliorer le système scolaire français en poursuivant un investissement soutenable pour notre pays.

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous vous notifions le dépôt d'une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève nationale unitaire, à compter du lundi 4 novembre 2024 jusqu'au lundi 31 mars 2025 inclus.

Cette alerte sociale est déposée par l'ensemble des organisations syndicales représentatives au Ministère de l'Éducation Nationale : FSU, UNSA, FO, CFDT Éducation Formation Recherche Publique, CGT Educ'Action, SNALC, Sud-Éducation. La gravité du moment et des mesures envisagées contre le service public d'éducation, ses personnels et ses élèves nous conduisent à réagir dans un cadre intersyndical inédit depuis la mise en place de cette procédure, en 2008.

Nous vous demandons de nous recevoir « dans le délai de trois jours » prévu par le décret n°2008-1246 du 1<sup>er</sup>/12/2008 et d'engager une négociation préalable afin d'établir un relevé de conclusions qui sera porté à la connaissance des personnels concernés.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en notre attachement et notre engagement en faveur du service public d'éducation.

Pour l'intersyndicale, Guislaine David

